

Tulipes et jacinthes

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **38 (1900)**

Heft 21

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-198177>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

un excellent discours prononcé au banquet de la société d'arbalétriers *l'Avenir*, disait : « Souvenir des âges anciens, l'exercice de l'arbalète est une des traditions qu'il est bien de ne ne point laisser tomber en désuétude. C'est un des derniers liens qui nous rattachent à nos ancêtres. Il est d'ailleurs reconnu que le tir à l'arbalète est un excellent préparatif au tir de guerre. »

La Belgique compte aussi un nombre considérable d'archers.

En Angleterre, les vieilles sociétés d'archers ont survécu avec tous leurs anciens règlements remontant à plusieurs siècles. Une tradition veut que lorsque le souverain de la Grande-Bretagne vient occuper la résidence d'Holy-Rood, les archers de la compagnie royale d'Ecosse lui apportent trois flèches barbelées.

La reine Victoria a, pour sa part, reçu quatre fois ce présent.

Notons aussi que les dames anglaises ont organisé plusieurs sociétés de tir à l'arc et à l'arbalète et se disputent des prix dans des tournois trimestriels. — Les cibles ont un mètre de diamètre et sont placées à une distance de 150 à 180 mètres.

Nous terminerons ce petit historique des anciens tirs par quelques détails sur l'Abbaye de l'Arc de Lausanne et celle de Vevey.

L. M.
(A suivre.)

Parole de chasseur.

M. Lude, qui était syndic de Vevey, il y a quelque cinquante ans, exerçait la profession de marchand drapier. Sa maison avait une réputation aussi solide que le temple de St-Martin. De toute la contrée, du district fribourgeois de la Veveyse et de la plaine du Rhône, les clients y affluaient. Un jour, arrive un chasseur de Châtel-St-Denis. Il avait besoin de l'étoffe d'un pantalon. Un certain drap couleur chamouis lui tape particulièrement dans l'œil. C'était souple, moelleux, imperméable et inusable. L'aune en valait douze francs. Le chasseur en offre dix, soit tout le contenu de sa bourse. Il en avait une telle envie que le marchand consent à le lui céder à ce prix.

— Seulement, mon ami, lui dit-il, c'est à la condition que vous m'enverrez le premier lièvre que vous débusquerez !

— Vous pouvez y compter, M. Lude.

Des semaines, des mois se passent sans que le syndic drapier voie la queue du lièvre promis, lorsque, un jour de foire, il croise à la rue du Simplon son client de Châtel-St-Denis.

— Hé ! farceur de chasseur, qu'avez-vous fait de mon lièvre ?

— Quoi ! vous ne l'avez pas reçu ?

— Ni moi, ni aucun des miens.

— Je vous l'ai pourtant envoyé.

— Par un messenger amateur de civet, alors ?

— Non. Je vais vous expliquer l'affaire : Huit jours après avoir acheté votre drap, j'étais allé promener mon pantalon neuf dans les ravins de la Veveyse. Tout à coup, un gros lièvre me part dans les jambes. J'épaule et je le manque. Alors, comme il détalait du côté de Vevey, je lui crie : « Cours chez M. le syndic Lude, il compte sur toi ! »

Comparaison n'est pas raison.

Il y avait, voici trois quarts de siècle, un grand banquet à la maison de commune de l'Isle. La justice de paix avait été assermentée dans la matinée par un juge du tribunal de Cossonay, ainsi que cela se pratiquait à cette époque. Magistrats de l'ordre judiciaire et membres de la municipalité avaient largement fait honneur à un de ces menus comme les hôtels de première classe eux-mêmes ne nous en servent plus aujourd'hui. Au dessert,

on avait décaché quelques bouteilles de vin de la comète, de ce 1811 dont les vieux gardent encore le souvenir. Les langues s'étaient déliées et l'on avait porté la santé de toutes les autorités constituées. Moins loquaces ou plus timides que leurs commensaux, MM. les assesseurs demeuraient seuls silencieux. Cependant, leur président ayant pris la parole à deux ou trois reprises, ils se firent finalement entendre à tour de rôle, comme s'ils voulaient se rattraper, et ils devinrent intarissables.

M. le juge au tribunal se leva alors, le verre en main, et dit : « Messieurs de la justice de paix de l'Isle, voulez-vous me permettre une image ? Nous sommes entre nous et nous pouvons nous dire nos petites vérités sans que notre dignité en souffre. »

— Parlez ! parlez ! s'écrièrent les convives.

— Eh bien, je comparerai la justice de paix de ce cercle à un violon. Vous, messieurs les assesseurs, vous en représentez les quatre cordes et vous, M. le juge de paix, vous êtes l'archet qui les fait vibrer.

A cette boutade, un éclat de rire secoua toute la tablée, à l'exception de l'assesseur de Mont-la-Ville. S'étant levé à son tour, ce magistrat demanda au juge de Cossonay la permission de faire aussi une comparaison. Cela lui fut accordé sans peine.

— Je trouve, dit-il d'un air sombre, que le tribunal de Cossonay ressemble, les jours d'audience, à l'arche de Noé, parce qu'on y voit toute sorte de bêtes.

Ce mot mit fin aux comparaisons et le banquet finit en queue de truite de la Venoge.

On vilho sergent.

Quand on a été su lo militéro, qu'on a fe lo Sonderbon et petètrè onco la campagne de Bâle, ein treinte-trai, credoublo ! dierro cein no fâ plliési de voire dai sordâ et, s'on demàorè pè Lozena, Yverdon, àobin pè Mâodon, on sè redressè quand lo bataillon de cliào dzouvenès valottets passè tambou battant et musique ein tètâ ! Tonaire ! seimblliè qu'on ein est adé, on sè redressè comeint on piào su on molan et se lo sa, la giberne, lo fusi et to lo bataclan étiont quie, no tsapèrâi d'allâ vito tot cein eimpogni po poià s'einfelâ dein lo bataillon ein einmourdzeint clià que sé dit : *La Suisse même aux premiers jours...*

Mâ, se y'ein a dà tot terriblio po lo militéro, y'ein a prâo assebin, et mimameint dai sergents et dai caporaux que seimbliont dai tot crâno, quand on lè vouaitè passâ pè lè tserrairès, on derâi, quand l'ont met l'habit, que l'ein sâvont atant que lo capitèno et mimameint lo colonet ; de cliào z'iquie, faut on boccon sè demaufâ, kâ la pe bouneimpartia dâo temps l'est dai gaillâ que n'ont què la niaffe, que ne cognassont pas pipetta ào serviço et que sè font fourrâ de cliou dza lo sécond dzo dâo camp. Ce sont dai sordâ que ne sont bons què po la pararda, pu l'est tot.

Vo rassovegni-vo de clià que vo contâvo l'an passâ su ce vilho sergent qu'avâi étâ ào Sonderbon et que sè bragavè d'avâi fe çosse, d'avâi fe cein, que l'avâi tiâ ne sè dierro dè Fribordzâi et qu'on avâi trovâ étâi dèzo on ceresi tandi que lè z'altro ferrailivant, et que droumessai tant bin que 'na tchivra, que brottâvè perquie, l'âi avâi medzi lè frindzès de sè z'épolettès po cein que lè z'avâi praisè po de l'herba.

L'est d'on gaillâ de clià sorta que vu vo z'ein derè jena hoai :

Ia on part dè senannès est arrevâ pè Mâodon on bataillon dè dzouvenos sordâ que passâvant l'écoula pè Colombi (pas Colombi qu'est su Mordze, mâ on outro que sè trovè pè su Nâitsati) et lè z'ont remisâ pè la caserna.

Lo leindéman matin, quand l'ont volliu re-

modâ contre Yverdon, y'avâi ou moué de dzeins po lè vouaitè einvouvâ pè compagni et po lè voire défelâ la pararda.

Y'avâi assebin perquie on certain Dzolliet, qu'avâi étâ sergent dâo temps dai fusi à bas-sinets et qu'avâi 'na niaffe dâo tonaire.

Quand bin n'avâi jamé étâ qu'on tot crouie militéro, cé vilho ne fassâ què débliâtterâ su cliào dzouvenos sordâ que s'alignivânt su la plliace et faillâi l'ourè : « Eh ! desâi, n'est pas de nous on temps qu'on arâi fé dinse, on martsivè mi què cein et cein allâvè pe crânameint, assebin on étâi pe d'attaque què cliào d'ora et on avâi mé de goût po lo militéro ; vouaiti-vaï cliào sa et cliào fusi comeint dianstro l'ont cein aligni ! cein a-te façon ! na ma fâi, ne poivont pa pi s'aligni bin adrâi ! Tonaire, s'on étâi dâo bataillon !

— Ta ! ta ! ta ! l'ai fe adon on outro, vo bragâ pas tant, l'onclio Dzolliet : vo rassovegni-vo de clià plliace dezo cé telliot, ào fin boo de la Brouye, et io ni l'herba et ni rein n'a pu crétrè tandi mè de dix z'ans tant cein avâi étâ troupenâ, que l'a fallu la fochèrâ po poià ein avâi oquie.

— Binsu, que m'ein rassovigno !

— Et bin sédès-vo porquie clià plliace étâi dinse troupenâ ?

— Ma fâi na ! et porquie ?

— L'est à foocè que lè sergents l'âi sont zu s'étâidrè lè z'altro iadzo tandi que cliào pourro diabblio de caporaux s'escormantsivant à coumandâ lè z'a-draite et lè z'a-gautse su la plliace !

— Et vo rassovegni-vo onco dè cliào pe-quieti que l'aviont plliantâ ti lè veingt pas tot dâo long de la plliace d'armes ?

— Oï ! oï ! mâ sont via du grantein !

— Bin oï ! mâ vo ne sédès petètrè pas porquie l'aviont plliantâ cliào pequieti ?

— N'ein sé rein, na ma fâi !

— Et bin l'étâi po fèrè alligni lè sergents lè z'altro iadzo, po cein que fasiont adé fèrè dai reings tot corbo et que n'étiot jamé fottu de fèrè front bin adrâi ! **

Tulipes et jacinthes. — Plusieurs massifs de la promenade de Monthenon se parent déjà d'un riant tapis de pensées, de myosotis et autres fleurettes, au milieu desquelles s'élancent quelques premières tulipes.

Comme elles sont gracieuses, ces tulipes dont la hampe droite et lisse comme un jonc se termine par une fleur à six pétales, qui compte parmi les plus belles. — Grâce à de nombreuses variétés obtenues par la culture et leurs délicates nuances, un massif de tulipes, au printemps, est ce qu'il y a de plus coquet, de plus ravissant à l'œil du promeneur.

Originaire d'Orient et introduite en Europe vers 1550, nous dit la *Science illustrée*, sa vogue fut si grande, qu'en 1629, d'après le botaniste anglais, John Parkinson, il n'en existait déjà pas moins de cent variétés. On en compte aujourd'hui plus de quinze cents.

On sait avec quelle fureur sévit, en Hollande, au XVII^e siècle, ce qu'on a appelé la *tulipomanie*. Les oignons de tulipe étaient cotés à la Bourse de Harlem ; on jouait sur eux comme actuellement sur la rente et certains se vendaient un prix fabuleux. Selon Muting, il se fit, en trois ans, à Harlem seulement, pour dix millions de florins d'affaires en tulipes. La variété *semper Augustus* atteignait plusieurs milliers de florins. On cite un amateur qui en acquit un oignon en échange de douze arpents de terre ; un autre qui offrit 4600 florins et, en sus, une voiture avec deux chevaux tout harnachés.

Cependant la jacinthe, aujourd'hui, a détrôné la tulipe, même aux yeux des Hollandais. D'une culture facile, elle donne de grosses grappes de toutes les nuances de l'arc-en-

ciel : mauve, violet, bleu clair, bleu foncé presque noir, rouge, rose, jaune franc ; on y rencontre même le blanc pur. Très parfumées ses fleurs restent longtemps épanouies à la grande joie des yeux et au grand régal de l'odorat. C'est un spectacle splendide que plusieurs centaines de jacinthes disposées en « couche de parade » pour un concours ou une exposition.

La quintessence de l'abstinence.

M. de Parville vient de publier dans les journaux français, à propos des eaux de table, un article qui jette la consternation dans le monde des buveurs d'eau. Non seulement le savant hygiéniste condamne les eaux des lacs, des rivières et des sources superficielles, en raison du grand nombre de microbes malfaisants qu'elles renferment, mais il déclare encore dangereuses un grand nombre d'eaux jaillissant des entrailles mêmes de la terre. Parce qu'une source est profonde, cela ne signifie pas qu'elle soit bonne, dit-il. Son eau est fort souvent chargée de sels insolubles.

« Regardez les bouillottes dans lesquelles vous faites bouillir votre eau. L'intérieur est incrusté de dépôts calcaires. Ces dépôts, nous les avalons, dissous, tous les jours. Ce calcaire en excès ne s'en va pas comme il entre ; il doit, à la longue, imprégner les vaisseaux, les calcifier lentement. Nos artères perdent de leur souplesse et se solidifient partiellement. L'eau, sournoisement, nous conduit à l'artério-sclérose. Elle nous conduit à un ralentissement de la circulation ; elle nous vieillit avant l'heure. Et le filtre rénal ? Est-ce qu'il se trouve bien de ces dépôts ? Et la vessie qui reçoit le trop-plein ? Gare aux affections du rein, gare à la pierre ! Et tout cela, parce que nous buvons, par routine, la première eau venue, sans raisonner ce que nous faisons. Les eaux chargées de sels insolubles à grande dose sont mauvaises. Et on ne le dit pas. C'est presque un crime. »

Quelle eau boire, grand Dieu ?

M. de Parville répond : « On sait, depuis quel temps seulement, que certains éléments minéralisateurs sont essentiels à la nutrition ; que l'air dissous, l'acide carbonique dissous à petite dose sont favorables à la digestion. Voilà le type d'eaux à boire, dont il faudrait disposer et qui empêcheraient le vieillissement hâtif. »

Seulement, comme ces eaux ne coulent pas à toutes les fontaines, M. de Parville conseille de les acheter par bonbonnes ; c'est moins dispendieux que par bouteilles et elles se conservent indéfiniment. Ce sont des eaux analogues aux eaux alcalines de Romanel, de Gimel et de Montreux. Il suffit de s'en tenir à ce breuvage pour être assuré de ne pas devenir octogénaire à vingt ans. Cela vaut une immersion dans la fontaine de Jouvence.

Bonne affaire pour les vendeurs d'eau ! Mais, tout de même, cela va finir par être fort coûteux que de demeurer tempérant. D'autre part, les membres les moins fortunés de la Croix-Bleue, ceux qui n'auront pas les moyens de s'accorder des bonbonnes d'eau idéale, devront pratiquer une nouvelle abstinence, celle de l'eau. Pauvres gens !

Alexandre III se trouvant à Fredensbog, chez son beau-père, le roi de Danemark, laissait toute liberté à ses enfants. « Amusez-vous comme les petits des autres ! » leur disait-il. Un jour, on lui ramena l'un d'eux, — c'est, je crois, le tsar actuel, — avec un œil poché, la figure égratignée, les vêtements déchirés. « Qui l'a mis dans cet état ? » demanda-t-il. — « Un petit polisson avec qui je jouais. » — « Et pourquoi ? » — « Parce que je lui ai pris une pomme ? » — « Ah ! c'est comme cela, dit Alexandre. Tu crois, parce que tu es le fils de

l'empereur de Russie, que tu as le droit de voler des pommes ? Eh bien ! mon ami, tu as reçu la correction que tu méritais, et quand je verrai celui qui t'a battu, je le féliciterai de ne pas s'être laissé prendre son bien, même par le fils du tsar ! »

Le plus long jour de l'année. — Il est très important, nous dit le *Voleur*, quand nous parlons du plus long jour de l'année, de dire de quelle partie du monde nous parlons. La liste suivante donne la longueur du plus long jour dans plusieurs villes :

A Stockholm, le plus long jour dure 13 heures et demie.

Dans le Spitzberg, il dure trois mois et demi.

A Londres et à Brème, il dure 16 heures et demie.

A Hambourg et à Dantzig, il dure 17 heures.

A Saint-Petersbourg et à Tobolsk, Sibérie, le plus long jour dure 19 heures et le plus court 5 heures.

A Torna, Finlande, le 21 juin apporte un jour qui dure presque 22 heures, et le jour de Noël ne dure que trois heures.

A New-York, le plus long jour dure 15 heures et à Montréal 16.

A Verdac, Norvège, le plus long jour dure du 21 mai au 22 juillet, sans interruption.

Histoire de la nation suisse. — La 16^e livraison de ce grand et bel ouvrage, par M. van Muyden, président de la Société d'histoire de la Suisse romande (éditeur, M. Mignot), traite de plusieurs sujets très intéressants : La Suisse, sous le pacte de 1815 et la situation politique de notre pays durant cette période. Mouvements religieux. — L'établissement du régime démocratique dans divers cantons. Lutte contre l'ancien régime. — Luttes confessionnelles dans les cantons catholiques et mixtes. — Réveil national.

La livraison 23 de la *Suisse au XIX^e siècle*, publiée sous la direction de M. Paul Seippel, professeur à l'École polytechnique fédérale, en français, chez M. Payot, éditeur à Lausanne ; en allemand, chez MM. Schmid et Francke, à Berne, est consacrée aux « Arts plastiques dans le Tessin » au XIX^e siècle, par F. Chiesa, professeur à Lugano, et aux « Arts plastiques dans la Suisse allemande », par M. Ch. Brun, à Zurich. Elle est illustrée de nombreux portraits et reproductions d'œuvres d'art.

Un moyen radical.

Un vieil original, désireux de se débarrasser des visites importunes et des colporteurs, afficha à sa porte une enseigne appropriée à chacun d'eux :

Point d'oignons. — Pas de crayons. — Pas de vanille. — Pas de souliers à raccorder. — Je n'achète pas de bretelles. — On ne reçoit pas. — Je ne veux pas de billets de loterie. — Je n'aime pas la musique. — Aucun journal. — Pas d'oranges. — Je ne donne rien aux tombolas. — Je n'use pas de papier à lettre. — Je ne souscris point d'actions. — Je ne veux pas de machine à coudre. — Absent toute la journée.

Ce brave homme jouit dès lors d'une parfaite tranquillité.

Pour empêcher les lorgnons de s'obscurcir à la chaleur. — Les personnes qui portent des lorgnons connaissent le grave inconvénient du changement de température qui couvre incontinent leur verre de buée, en entrant dans un salon ? Ils éviteront ce petit écueil en ayant soin de passer les verres à la glycérine pure, puis de les essuyer ensuite à l'aide de linges très secs ; leurs lorgnons pourront subir les changements de température sans que les verres en soient obscurcis un instant.

Boutades.

Demeindze passa, ao prédca, l'organiste s'est trompé et la fé onna musica d'einfai, que tot lo mondo ein étai escandalisa ; assebin quand saille-ce, lo syndico l'atteindai que devant po lai fère onna sermonce, et l'ai dese : « Ah ! ah ! vo z'ài fé oquie dè biau, stù matin, jamais n'é oiu 'na tola chetta ! »

— N'est pas mè, repond l'organiste, lè cé gueux dè Branlapantet que tirè lo socliet, que s'est trompé dè chòmo.

Un brave homme se présente, en compagnie de sa femme, au bureau de la Recette, à Yverdon, pour retirer son nouveau livret de la caisse d'épargne. Sa femme jette un coup d'œil sur le carnet, elle n'y voit qu'une seule somme inscrite et demande à son mari où ont passé les intérêts.

— Compréinds-tou pas ? répond le mari, l'intèrèt, l'ont radotzi.

Maitre et domestique :

— Joseph, il faut chauffer plus que ça... on gèle dans cet appartement !

— Pourtant, monsieur, il y a 22 degrés !

— Vous êtes fou, je pense ?

— Nullement, monsieur... Il y a 12 degrés dans le salon et 10 dans la salle à manger !

Le maitre d'école à un petit garçon — un nouveau :

— Quelle est la profession de votre père ?

L'enfant embarrassé :

— J'peux pas le dire, monsieur, c'est défendu.

— Il faut absolument répondre à ma question.

Après de longues hésitations :

— Eh bien !... papa, il est femme à barbe dans les foires.

Z..., un de nos bons pince-sans-rire, à son médecin :

— Docteur, j'ai absolument besoin d'être malade après-demain... Je puis compter sur vous, n'est-ce pas ?

THÉÂTRE. — « Depuis que nous avons Made-moiselle Sully, nous disait-on, l'autre jour, dans un des bureaux de location, c'est vraiment merveilleux ; les billets s'enlèvent en un clin d'œil. La salle est comble tous les soirs et nombreux sont, chaque fois, les malheureux qui pestent de n'avoir pu trouver une place, une toute petite place. » Pour qui a vu une fois la gracieuse artiste, cela n'a rien d'étonnant. Profitons ; c'est la dernière qui sonne. Encore une semaine et ce sera fini.

Demain, dimanche, **Véronique**, le succès de la semaine. — Rideau à 8 heures.

La rédaction : L. MONNET et V. FAVRAT.

En vente au bureau du « Conteur vaudois » :

Au bon vieux temps des diligences

Deux conférences historiques et anecdotes, par L. MONNET

Extrait de la table des matières : Postes d'autrefois. — Journaux et almanachs du temps. — Voituriers et aubergistes. — Nos anciens moulins. — Anciennes foires. — Bateliers infidèles. — Routes d'autrefois. — Un voyage de Vevey à Genève, en 1815. — Un facteur dans l'embarras. — Institutrices en voyage. — Avantages et désagréments des diligences. — Discours d'un syndic. — La chute d'un gouvernement, etc., etc.

Jolie couverture, illustrée par R. LUGEON.

PRIX : FR. 1,50.

Le docteur DUCHESNE, de Paris, écrit : « Décidément, les **Pilules hématogènes du docteur Vindevogel** sont pour moi le médicament par excellence dans toutes les convalescences. Lors d'une épidémie d'influenza je me suis toujours parfaitement trouvé de les avoir employées ; les résultats escomptés ont toujours été rapides et m'ont donné complète satisfaction. »

125 pilules à fr. 4.50. — Dépôt dans toute pharmacie.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.